



**HAL**  
open science

## Autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux

Constance de Gourcy

► **To cite this version:**

Constance de Gourcy. Autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux. *Espaces et sociétés* (Paris, France), 2005, 122, pp.189-204. hal-04096505

**HAL Id: hal-04096505**

**<https://hal.science/hal-04096505v1>**

Submitted on 12 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux

Référence De Gourcy Constance « L'autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux », *Espaces et sociétés*, n°122, 2005, p.189-204.

Au croisement de l'histoire et du temps, le fait migratoire se présente comme un révélateur de l'expérience de la mouvance humaine et se décline à travers différentes occurrences. Alors qu'il est souvent étudié sous l'angle de populations ou de groupes migratoires, les orientations qui en découlent mettent l'accent sur les causes (politique, économique...) qui régissent les migrations, les motivations qui animent les migrants (Wihtol de Wenden, 2002-2003), les potentiels différenciés des espaces de départ et d'accueil. Les angles d'analyse de ce phénomène connu et constant dans l'histoire de l'humanité sont multiples et révélateurs des enjeux dont il est et reste investi.

En orientant le regard vers l'acte même de migrer qui ne présuppose pas de caractéristiques propres aux migrants, nous voulions nous démarquer d'une approche centrée sur les groupes de migrants, leurs spécificités, les motivations ou encore les registres explicatifs par lesquels ils justifient leur action. L'autonomie du migrant est ici privilégiée à travers sa capacité à conférer une habitabilité à son environnement matériel et social, à travers également les compétences déployées dans la possibilité de changer d'espace de vie, dans la volonté de se confronter à l'inconnu des paramètres qui apparaissent comme l'horizon indépassable de tout déplacement.

En mettant ainsi en retrait les déterminants économiques, politiques ou autres pour centrer l'attention sur l'activité même de migrer, se pose la question du processus de subjectivation à l'œuvre dans ce type de déplacement. Partir volontairement ne va, en effet, pas de soi et il s'agit d'examiner les modalités de cet engagement ainsi que les difficultés qui en résultent. La reconnaissance d'éléments familiers dans des espaces urbains qui n'étaient pas connus des migrants nous portera, enfin, à nous pencher sur les opérations de cadrage qui rendent possible ce processus et les conséquences qu'il entraîne en termes de localisation résidentielle<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Trois villes du midi de la France – Aix-en-Provence, Marseille et Montpellier – ont été retenues comme points de convergence de parcours migratoires choisis pour leur différence et leur représentativité. Des entretiens menés en profondeur – quarante-trois récits de migrants venant d'horizons géographiques divers – ont donné la possibilité de s'intéresser de près à l'histoire biographique et familiale des migrants et de reconstruire ensuite, à partir de ces parcours singuliers, les conditions permettant de parler de groupe migratoire. Ces migrants appartiennent, dans leur grande majorité, aux classes moyennes de leur société d'origine. Moyennement pourvus en capital économique, ils le sont davantage sur le plan culturel. Pour une présentation plus détaillée des orientations théoriques et méthodologiques, le lecteur peut se rapporter à l'ouvrage dont l'article est issu (De Gourcy, 2005).

### **Autonomie et migration : comment les concilier ?**

La nécessité de subvenir à ses besoins matériels pourrait constituer un obstacle ou, à tout le moins, un sérieux frein dans l'accomplissement de la migration volontaire. Ce constat, qui suppose l'abandon d'un emploi, d'un travail pour s'installer ailleurs, se renforce quand on considère les sacrifices, présentés comme tels (renoncer par exemple à des perspectives de mobilité sociale dans un parcours professionnel, s'éloigner des entourages familiaux et relationnels), que certains migrants disent avoir éprouvés dans la réalisation de la migration ; épreuves en tout genre dont la perception croît avec l'augmentation de la distance. Pourtant, caractéristique communément partagée par les migrants volontaires, tous ont quitté un environnement connu pour aller vers l'inconnu, tous se sont affranchis d'un certain ordre pour le désordre auquel les renvoyait leur décision (incompréhension de la famille, des amis, de l'employeur). Comment donc se prend la décision de migrer quand rien au niveau professionnel ou encore au niveau familial ne justifie, à première vue, un tel départ ? Quelles sont les raisons qui poussent des individus à quitter un lieu dans lequel ils disposent de ressources (tant au niveau professionnel que familial, matériel ou autre) sans que des contraintes rendent nécessaire la migration ? Répondre à ces questions permettra d'apprécier la dimension subjective et affective liée à la conquête de l'autonomie.

#### *Le travail à l'épreuve de la localisation*

« *Si je ne pars pas maintenant, je ne partirai jamais* », déclarera Matsé, jeune femme d'origine japonaise installée à Montpellier. Celle-ci évoquait le contexte dans lequel s'était prise la décision de quitter son pays d'origine, ses proches ainsi que son emploi. Renoncer à ce travail ainsi qu'à divers petits boulots résulte néanmoins d'un choix raisonné : n'ayant pas la possibilité de se faire muter du Japon vers la France, n'ayant pas non plus l'espoir de trouver l'équivalent dans le pays d'adoption (en raison notamment de l'obstacle de la langue), il lui a fallu trouver d'autres solutions, compromis entre son désir de partir et la nécessité de subvenir à ses besoins. L'issue trouvée a consisté à thésauriser plusieurs années durant afin d'acheter un logement dans la cité montpelliéraine ; appartement mis en location le temps de travailler quelques années supplémentaires dans son pays d'origine pour amasser l'argent nécessaire à ses dépenses et retrouver progressivement une activité rémunérée dans la ville d'adoption. Entre la formation de son projet et sa réalisation, une décennie s'est écoulée ; Matsé avait une quarantaine d'années au moment de l'entretien.

Cette mise à l'épreuve, qui consiste pour le migrant à se défaire d'un certain nombre d'attaches, nous permet d'avancer l'hypothèse de l'obligation comme ressort de ce type de migration : obligation personnelle que le migrant s'impose à lui-même plutôt que contrainte, défi plutôt que devoir, car rien vraiment ne force le migrant à partir vers ces territoires d'élection. En cela, cette obligation personnelle renvoie à l'autonomie de l'action alors que la contrainte suppose l'hétéronomie de l'action.

S'obliger à partir quand rien ne vient contraindre au départ passe par un certain nombre de stratégies qui ont pour point commun l'anticipation par le migrant des difficultés qu'il devra surmonter une fois installé dans le pays d'adoption. Les pratiques de thésaurisation envisagées dans l'exemple précédent constituent une réalité largement partagée par les individus venant de pays éloignés. Mais d'autres stratégies existent qui consistent à se rapprocher progressivement de la ville élue comme l'illustre le parcours de Margo. Établi à Aix-en-Provence depuis une quinzaine d'années, celui-ci a découvert le Midi en allant rendre visite à des amis installés dans le Var. Entre cette visite et la migration, il se déroulera un certain délai consacré aux différentes formalités administratives nécessaires à l'installation : *« Il s'est passé pas plus de deux ans le temps de régler, parce que j'avais femme et enfants, donc le temps de régler. J'avais le commerce à Paris. (...) J'étais fleuriste. Et donc j'ai réglé tous les problèmes. J'ai tout vendu, j'ai pris mes affaires. Et puis après on est descendus »*. Pourtant, l'arrivée dans les lieux d'inscription ne se fera pas directement. Une période de cinq ans va s'écouler avant que Margo puisse mettre en œuvre un nouveau déplacement qui le conduira dans la région souhaitée. Le choix de procéder en deux temps tient aux contacts amicaux qui vont faciliter son installation dans les lieux, tant au niveau professionnel qu'au niveau résidentiel : *« Oui et c'est là qu'on s'est fait un petit palier de cinq ans à Lyon. Parce qu'on avait des amis à Lyon, et dans le Midi je n'avais pas trouvé de travail tout de suite, donc j'ai dit : « Bon, on va rester à Lyon, déjà c'est moins loin ». On avait des bons amis là-bas. Puis là, j'avais du travail à Lyon, je suis resté à Lyon et puis après on est descendus »*. L'ultime déplacement s'effectuera sans sa compagne qui préférera rester dans la cité lyonnaise avec les enfants. Il partira donc seul en effectuant une dernière étape dans le Var où il rencontrera celle qui deviendra sa seconde épouse. L'installation à Aix-en-Provence ne sera vraiment effective que six ans après son départ de Paris et après un changement d'activité professionnelle suivi d'un remaniement de sa vie familiale. Pour cet ancien fleuriste devenu agent immobilier, l'espace de vie a connu une extension (Courgeau, 1988), dans la mesure où, dans les deux villes quittées, des liens perdurent qui définiront ultérieurement de nouvelles circulations (la mère restée à Paris, l'ex-épouse et les enfants à Lyon). Comme pour tant d'autres migrants,

l'arrivée dans les lieux a été progressive, car les scènes (Weber, 1989) professionnelles et résidentielles ne pouvaient être dissociées, l'une n'allant pas sans l'autre.

Une question se pose : la localisation dépend-elle des possibilités, voire du potentiel qu'offre la ville élue ? Dans ses « lois de la migration », un des pionniers de la recherche théorique sur le sujet (Ravenstein, 1885) avait apporté un certain nombre de réponses concernant les qualités d'attractivité des villes. Sa réflexion se structurait autour de deux principaux critères donnés par la superficie de la ville et la distance : « D'une part, une ville attire des habitants lorsque sa dimension est grande et son expansion importante. Une force d'attraction s'exerce. Mais d'autre part, cette attirance est proportionnelle à la distance : le nombre de migrants est d'autant plus important que la distance est faible ». Certes, cet auteur cherchait à expliquer les déplacements depuis les campagnes vers les villes au Royaume-Uni mais les questions posées et les réponses apportées ont introduit ce type de questionnement dans les recherches ultérieures. Les ressorts déployés par les migrants volontaires dans la réalisation de leur activité apportent d'autres éléments de réponse. Ces derniers comptent en effet davantage sur les ressources dont ils disposent qu'ils ne misent sur les potentiels économiques liés aux villes d'inscription. Rares sont ceux qui accèdent directement à un emploi et, pour les personnes dont les revenus proviennent du passage d'un emploi fixe à un petit boulot, le choix de la localisation ne s'effectue pas en fonction de critères économiques.

Décisive dans la réalisation de tels projets, l'adaptation leur permet ainsi de faire face aux contraintes de leur environnement en proposant des réponses appropriées pour en pallier les difficultés. S'adapter, c'est à la fois « se soumettre à des contraintes, les prendre en compte et en amplifier les effets positifs ou en atténuer les effets négatifs pour l'homme » (Godelier, 1984). Les petits boulots exercés par les personnes d'origine étrangère rendent compte, dans cette perspective, de la mobilisation d'un certain nombre de compétences : les activités de traduction ou d'enseignement de langues – activités très répandues au sein de la population enquêtée – témoignent, dans cette perspective, de l'adaptation des migrants face à un environnement non familier dont l'étrangeté est d'ailleurs accrue par la pratique d'une autre langue que la leur.

Les migrants s'obligent à quitter leur lieu de résidence (natal ou pas) sans qu'ils y soient astreints car ils disposent sur place, dans la majorité des cas, de toutes les ressources et conditions qui leur permettraient de rester. Le déplacement ne se réduit donc pas à une maximisation des intérêts économiques de l'individu, maximisation qui paraîtrait pertinente

du point de vue d'un critère marchand (Boltanski, Thévenot, 1991). Il reste toutefois que le travail se présente comme un principe de légitimation de la migration volontaire. Trouver ou retrouver, dans la ville d'inscription, une activité rémunérée donne la possibilité d'échapper au jugement désapprobateur de l'entourage resté sur place, car le pire reproche qui soit est celui de paraître improductif, tant à ses propres yeux qu'à ceux d'autrui. Grâce à des résultats tangibles, prodromes d'une installation durable, la migration volontaire entre ainsi dans un « régime de normalité ».

### *Des figures migratoires de référence.*

Bien souvent, l'éloignement, la distance jouent dans les relations que tisse le migrant avec son réseau familial et relationnel laissé dans le pays d'origine. L'incompréhension de l'entourage face à l'annonce du départ dans un pays lointain l'emporte fréquemment. Comme dans le cadre des migrations de nécessité (Sayad, 1999), les comptes rendus effectués une fois accomplie l'installation dans le pays d'accueil restent elliptiques : dans certains cas, surtout pour les migrants se heurtant à un certain nombre de difficultés, il est préférable de ne pas révéler aux proches les épreuves traversées. L'attention portée à la famille, aux amis, donne lieu à des ménagements de la relation : il s'agit de recomposer les formes du lien en tenant compte des contraintes de l'éloignement et de la nécessité de garder un contact avec ceux demeurés au pays pour le capital affectif et sécurisant qu'ils apportent. La famille n'est-elle pas un des premiers milieux où s'exercent, de façon privilégiée, les rituels de confirmation de soi (de Singly, 2000) ?

Mais l'importance de la famille ne se limite pas aux relations que les migrants entretiennent avec les proches. Considérer l'histoire longue des déplacements effectués par le groupe familial du migrant contribue à éclairer autrement les dynamiques de la migration ainsi que le choix des destinations.

Les migrants se caractérisent par le fait qu'ils sont issus, à quelques exceptions près, de familles ayant déjà eu recours à des pratiques migratoires : familles itinérantes ayant migré soit pour des raisons professionnelles, soit pour des raisons liées à un contexte précis (bien souvent des mobiles politiques). De nombreux espaces de référence existent donc et finissent par structurer une sorte de géographie des origines des individus, un imaginaire migratoire auquel ils peuvent se référer. Ces endroits de référence sont ces espaces hérités qui renvoient, comme le précise Anne Gotman « à l'ancestralité, aux lieux de l'origine familiale, aux lieux de vie des grands-parents et de naissance des parents, à la mémoire historique non

nécessairement vécue, et permettent de se situer dans la lignée » (Gotman, 1999). Ce capital géographique, mobilisable à tout moment, forme des points de jonction qui relient le migrant à son histoire familiale, à sa mémoire.

Les espaces de référence sont d'autant plus prégnants qu'ils ont été le théâtre d'une histoire douloureuse. Tel est le cas de Patricia, enseignante, née en Australie, pour qui l'Irlande constitue le pays de référence. Depuis la fuite de ses arrière-grands-parents qui cherchaient à échapper à la répression des Anglais, l'Irlande est en effet devenue la patrie mythique des origines, la source de l'identité pour ce groupe déraciné. Préserver de l'oubli cette histoire fondatrice passe par des stratégies transmises sur des générations, comme ne pas ouvrir le groupe à des membres qui ne partageraient pas les mêmes références : *« C'était un peu un mythe, ce n'est pas trop fort. Bon il y avait la religion parce qu'on était catholiques irlandais. Et ça faisait partie un peu de la résistance. C'était ce qui restait de l'identité. Donc pendant très longtemps les catholiques ont épousé des catholiques. Ça veut dire que les gens de souche irlandaise ont épousé des gens de souche irlandaise, ont élevé des enfants, les ont envoyés à l'école catholique parce que l'abbé insistait pour que ça se passe comme ça. Ce qui faisait que le mythe de l'Irlande, oui c'est vraiment un mythe, s'entretenait. Et puis jusqu'à ma génération, c'est à ma génération que cela commence à s'ouvrir. Il n'y avait plus cette espèce de pression de rester entre nous »*.

Ce capital géographique définit un imaginaire migratoire auquel se réfère le migrant. Sergio, artisan, né en Côte d'Ivoire, serait-il venu en France s'il n'avait pas possédé la nationalité française ? Car au-delà de cet héritage « administratif », il hérite d'une histoire, celle de sa famille, et d'un pays de référence, la France d'où sont partis ses ancêtres : *« Je pouvais rester en Côte d'Ivoire. Maintenant, je suis venu en France comme je l'ai dit par esprit de découverte, pour voir un petit peu quel était ce pays-là dont je porte nationalité et que je ne connais pas »*.

À entendre ces voix de migrants, on se rend compte combien ces espaces transmis sur des générations finissent par façonner un véritable « volume mental » (Mauss, 1999) auquel ils peuvent se référer. Par « volume mental », nous entendons à la suite de l'auteur l'aire géographique que les membres d'une société donnée parviennent à embrasser par la pensée. En ce sens, cette notion se distingue du « volume géographique » qui est l'étendue géographique réellement occupée par la société considérée. Ces espaces de référence

deviennent, progressivement, des référents communs qui vont venir souder le groupe dans une histoire qui lui est propre. Histoire qui semble d'autant plus prégnante que le départ du groupe est dû à des persécutions menées par un groupe oppresseur. Les migrants volontaires évoquent alors, dans un certain nombre de cas, des figures migratoires qui ont joué un rôle significatif dans l'accomplissement de la migration. La référence à ces figures<sup>2</sup>, aïeul ou groupe circonscrit dans un espace/temps donné, est mobilisée soit pour expliquer une certaine propension à la migration dont ils seraient en quelque sorte les héritiers, soit pour justifier des migrations de retour<sup>3</sup> plusieurs générations après qu'a été mis en œuvre un premier déplacement, ce que certains réaliseront.

Si l'on se réfère aux études portant sur les transmissions intergénérationnelles (Bourdieu et al., 2000), il apparaît en effet que l'on peut replacer la migration volontaire dans le contexte global de transmission des capitaux familiaux. La migration est, par excellence, un de ces comportements transmis comme héritage immatériel car : « lorsque les parents ont été migrants, ils gardent de leur expérience une somme d'informations qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants, ce qui facilite la migration de la génération suivante ». La figure parentale importe dans la formation de cet imaginaire migratoire, mais le « volume mental » dont est détenteur le migrant tient compte de l'histoire longue des déplacements. En ce sens, la famille, et ses différentes générations constitutives, forme un pôle de référence pour de nombreux migrants. Considérons le cas significatif de Quéra devenue résidente aixoise. L'histoire dont elle nous fait part est ponctuée de multiples déplacements : son grand-père maternel a migré au Canada depuis l'Italie au début du XXe siècle avec son épouse. Le couple a donné naissance à plusieurs enfants, dont la mère de la locutrice. La figure des grands-parents maternels est souvent mobilisée dans la référence à une histoire qui se répéterait puisque Quéra va quitter son pays natal, le Canada, pour la France, pays d'adoption. Deux épisodes marquants dans la décision de s'engager dans la migration sont relatés dans le témoignage de Quéra. Dans la première partie du récit, on remarquera la restitution du libre arbitre de la migrante dans la décision de migrer, décision facilitée par l'idée qu'elle n'aura pas de difficulté à apprendre le français, puisqu'elle parle déjà l'italien. Comme pour s'auto-

---

<sup>2</sup> Toutes les figures familiales ne deviennent pas des références. Il existe, en effet, des figures « honteuses » donnant lieu à des migrations non pas tant parce que ces personnes étaient elles-mêmes migrantes que pour échapper à la mémoire de leurs agissements.

<sup>3</sup> Il ne s'agit pas à proprement parler de véritables retours sur les lieux de départ mais, plus largement, vers des aires géographiques très proches de ces lieux de départ. Il reste que ces espaces de référence donnent souvent lieu à de véritables pèlerinages sur les traces d'une famille, d'un passé.



convaincre, Quéra mobilise des expériences qui se rapprochent de la sienne mais s'en démarquent néanmoins par les obstacles que rencontrent les personnes concernées : « *Oui mais j'ai même la preuve de ma propre famille qui est venue d'Italie pour le Canada. Il fallait un premier qui est allé au Canada et après les autres se sont installés petit à petit. Et ça aussi c'était une grande décision à prendre là. Souvent les enfants n'avaient pas le choix. Ils suivaient leur famille et la langue était un grand problème parce que moi j'ai choisi d'apprendre le français, mais quand on ne connaît pas une langue, c'est un autre problème, il faut l'apprendre et puis la langue anglaise est une langue germanique et la langue latine comme l'italien, c'est très, très différent, donc c'est plus difficile je crois. J'avais déjà la connaissance de l'italien, je parle italien couramment. Donc ça m'a aidée beaucoup pour le français aussi* ». Dans la suite de l'extrait, on observe une mise en correspondance entre le vécu de sa grand-mère sur le plan affectif et sa propre expérience puisqu'elle a rencontré, dans la ville élue, celui qui deviendra son conjoint. Mobiliser le vécu de sa grand-mère permet d'obtenir une résonance affective et une récurrence factuelle qui la confortent et la réconfortent dans sa propre décision, même si le contexte historique et familial est très différent : « *Ma grand-mère aussi, ma grand-mère et mon grand-père sont partis au Canada. Les parents de ma grand-mère ne voulaient pas mon grand-père comme mari pour ma grand-mère. Et elle était complètement amoureuse de mon grand-père. Elle avait quatorze ans à l'époque. Et donc à l'époque ils partaient une nuit ensemble. Et quand ils revenaient, bien il fallait absolument se marier. C'était comme ça. Mais depuis ce jour, ma grand-mère n'a plus revu son père. (...) Donc c'est des situations quelquefois... On suit son cœur mais il y a des choses difficiles. C'est une histoire d'amour aussi, elle a suivi celui qu'elle aimait* ».

Élever des figures migratoires en référence permet de savoir que d'autres ont réalisé ce à quoi, intimement, le migrant aspire. Ce savoir procure un sentiment de « sécurité ontologique » (Giddens, 1994), car la référence à ces modèles diminue l'impression de singularité relative au projet migratoire. Cette impression de singularité est d'autant plus atténuée que l'individu noue des liens de parenté plus ou moins proches avec la figure érigée en référence, la proximité affective étant renforcée par la proximité familiale. En outre, la référence à un prédécesseur instaure une continuité en insérant le migrant dans une lignée. On sait, en effet, que : « dans cette ouverture du passé incorporé par le présent, dans cette mobilisation de schémas d'expérience passée incorporés, le rôle de l'*analogie pratique* semble tout particulièrement important. C'est dans la capacité à trouver – pratiquement et globalement et

non intentionnellement et analytiquement – de la ressemblance (un « air de ressemblance » dirait Wittgenstein) entre la situation présente et des expériences passées incorporées sous forme d’abrégés d’expérience, que l’acteur peut mobiliser les « compétences » qui lui permettent d’agir de manière plus ou moins pertinente » (Lahire, 1998).

Le recours à l’analogie pratique importe donc dans la mise en récit de l’expérience migratoire. Le témoignage de Patricia en est une illustration : des savoirs et des compétences sont mobilisés par rapport à un groupe d’ancêtres qui représente la figure migratoire de référence. Ces connaissances acquises lui offrent la possibilité de situer sa propre expérience du temps et de la durée, loin du pays d’origine – l’Australie –, au regard de l’expérience des ancêtres pour qui le retour fut impossible : « *Je suis restée dix ans sans pouvoir faire le voyage et puis encore dix ans. C’est très long. Mais bon, ce n’est pas comme les ancêtres ; eux ils partaient, ils savaient qu’ils ne revenaient jamais* ».

Articulant la mémoire familiale des déplacements à la dimension historique des événements, l’individu puise dans son « stock de connaissances » (Schütz, 1988) les savoirs, éléments divers nécessaires à la réalisation de son propre déplacement. La référence à des figures familiales ayant pratiqué elles-mêmes la migration donne d’abord la possibilité de désingulariser le projet de migration volontaire, de réinscrire ensuite l’individu migrant dans une lignée et donc dans une continuité de faits et de gestes. Le « volume mental » des lieux ainsi transmis est mobilisé comme ouverture du champ des possibles des espaces qui s’offrent à lui et des moyens mis en œuvre pour y accéder. Les espaces légués par « héritage immatériel » constituent les substrats physiques de la mémoire et de l’histoire du groupe. Pourtant, comme nous le verrons, bien que la migration volontaire soit rarement une migration vers ces espaces de référence, les lieux – pays ou villes – investis sont chargés d’une dimension mémorielle.

### **Connaissance des villes et promesse des lieux.**

La transmission par héritage immatériel d’un « volume mental » s’accompagne d’une disposition favorable à la migration. Il est, effectivement, plus facile de partir quand l’individu peut transposer les connaissances acquises sur le déroulement de son propre parcours. Ces savoirs progressivement accumulés et transmis permettent d’ailleurs d’appréhender la sédentarité selon une conception dynamique puisqu’elle est le résultat de

déplacements mis en œuvre par les prédécesseurs du migrant. Les villes d'inscription ne font toutefois pas forcément partie du « volume mental » des individus. Il s'agit alors à présent de se demander comment ces derniers accèdent à la connaissance des villes vers lesquelles ils vont migrer.

### *Circulation des migrants et mode d'accès à la connaissance des lieux*

La découverte, parce qu'elle induit une distance et introduit une référence nouvelle dans l'appréciation du cadre spatio-temporel de l'individu, procède d'une expérience communément partagée. Quelle que soit l'origine géographique des migrants, le registre de la découverte fédère le récit des premières rencontres à partir d'éléments se référant à un lieu (végétation du Midi, éléments architecturaux...) ou se rapportant à des pratiques culturelles (littérature, culture...).

Deux principaux canaux caractérisent ce processus : la découverte peut être directe quand les individus se rendent sur place lors d'occasions diverses ; indirecte quand celle-ci se réalise à partir d'un média comme l'écoute d'un récit, la lecture d'un livre dont l'action dévoile progressivement les caractéristiques d'un endroit. L'imaginaire lié à l'espace n'a-t-il pas constitué, de tout temps et en tous lieux, un motif de déplacement vers de lointains horizons ? Un témoignage issu de la littérature offre, dans cette perspective, un bon exemple de ce second mode d'accès à la connaissance des lieux et du désir qui s'exprime ensuite de venir habiter la ville qui aura suscité un tel engouement : « *C'est à Boston, du reste, dans un petit café orange avec deux tables à la terrasse, le French Café, qu'est né mon désir de voir Paris. Ce désir a ensuite été exacerbé par un prof de théâtre qui nous invitait chez lui le soir pour écouter Édith Piaf et Jacques Brel, et par une prof de français qui, en classe, nous faisait chanter à tue-tête Le Déserteur et La Vie en rose – tout cela dans un lycée de quatre-vingts élèves paumés au milieu de la forêt newhampshiroise...* » (N. Huston, 1986). Dans les deux cas, cette découverte marque la rencontre entre un individu et un lieu et scelle ce moment privilégié où le migrant décide de s'y installer durablement.

La découverte d'un endroit donné s'impose, en effet, comme une rupture dans l'itinéraire biographique<sup>4</sup> du migrant, un événement à partir duquel se redessine son « horizon d'attente » (Koselleck, 1990). Se pose néanmoins la question de savoir en quoi il est possible d'affirmer

---

<sup>4</sup> L'expression « itinéraire biographique » nous semble préférable à celle de « trajectoire » car un itinéraire se construit, se précise au fil de tâtonnements successifs tandis que la trajectoire donne davantage l'impression que tout est joué d'avance en fonction des déterminismes sociaux, culturels, professionnels ou autres.

que la découverte d'un lieu constitue un événement déterminant dans le parcours du migrant. Une des principales caractéristiques de cet événement est certainement de survenir de façon imprévue. S'il se produit contre toute attente, « il ouvre aussi des possibles et en ferme d'autres ; il introduit des éventualités qui n'étaient pas préfigurées dans le monde d'avant l'événement ; bref il reconfigure le monde, passé, présent et futur, de ceux qui s'exposent à lui et en font l'épreuve. Il est alors plus qu'un fait qui peut être doté d'un sens, en fonction des possibles préalables d'un contexte : il est lui-même porteur ou créateur de sens, parce qu'il introduit des possibilités interprétatives nouvelles » (Quéré, 2002).

Signe de cette reconfiguration soudaine des possibilités interprétatives pour les individus, ces derniers cherchent à se démarquer de l'éventualité d'une préparation au départ. « *Moi, je ne me posais pas la question* », nous confiera Florent (libraire) venant de Paris et installé à Marseille. « *Ce qui m'a fait poser la question de partir de Paris, c'est d'avoir découvert Marseille. Je ne me posais pas la question de partir, non, non. Je n'y tenais pas* ». Comme tant d'autres, Florent témoigne de l'opposition manifeste entre ce qu'il avait pensé, imaginé et la réalité d'un déplacement qu'il présente comme s'étant imposé à lui.

Toutes les découvertes d'un lieu donné ne constituent pas pour autant un événement significatif. Tout le monde a eu ou aura l'occasion de connaître cette expérience, sans qu'elle entraîne une installation dans la ville inspiratrice d'un tel engouement. Qu'est-ce qui rend alors possible cette modification de l'itinéraire de l'individu, lequel prend désormais en compte de nouveaux choix de localisation ? Le recours à la notion de cadre de vie<sup>5</sup> est insuffisant pour expliquer de telles migrations et l'inscription durable qui s'ensuit. En revanche, l'intérêt porté à la dimension mémorielle des lieux éclaire autrement les dynamiques de l'ancrage en apportant une profondeur historique nécessaire à la compréhension du choix de localisation. On sait en effet que « les lieux participent de la stabilité des choses matérielles ». Grâce à cette stabilité, « les groupes sociaux dessinent en quelque sorte leur forme sur le sol et retrouvent leurs souvenirs collectifs dans le cadre spatial ainsi défini » (Halbwachs, 1997).

---

<sup>5</sup> Le cadre de vie, notion descriptive et explicative, est souvent mobilisé pour expliquer des déplacements. Il jouerait un rôle attractif ou déclencheur dans la décision de partir. Or cette interprétation relève d'une interprétation hédoniste et/ou utilitariste qui trouve ses limites dans le fait qu'elle néglige les autres dimensions constitutives du déplacement.

L'attrait des villes où se cristallise une rencontre entre un individu et un lieu relève, pour une large part, de la dimension de familiarité dont elles sont investies par les migrants. La mémoire inscrite dans les endroits qui font sens pour un groupe donné (le « volume mental ») définit une zone de connaissance que nous qualifierons de familière pour un membre de ce groupe. En se rendant, le plus souvent par hasard, dans une des trois villes qu'ils ne connaissaient pas ou en découvrant des traits typiques à travers la lecture d'un livre, l'écoute d'un récit, ces derniers identifient des caractéristiques perçues comme familières, certains parlent même de reconnaissance d'éléments familiers dans des villes qui ne le sont pas. Pensons à Paquie (enseignante), migrante désormais installée à Montpellier, qui reconnaît, dans les environs de la ville, des éléments connus de son enfance passée en Espagne : *« C'est pas la ville, la ville ça ne ressemblait pas du tout. C'est les extérieurs. C'est les figuiers, les amandiers, le paysage, si tu veux, surtout le paysage. (...) Puis j'étais soulagée parce que là par exemple au marché du Pérou, ils vendent plein de charcuteries espagnoles et la dame l'autre fois elle me présentait ça. Moi j'ai dit : « Ne vous fatiguez pas, on est des spécialistes ! » »*. Sergio, après différents passages dans des villes françaises, a quant à lui, retrouvé quelques-uns des codes de son pays natal dans la cité phocéenne où il réside désormais : *« Je retrouve un petit peu, oui je retrouve un petit peu de la Côte d'Ivoire ici de par les gens, de par leur attitude, de par leur convivialité, de par tout ça »*.

Cette connaissance familière – qui ne doit pas être confondue avec une connaissance compétente laquelle « implique maîtrise conceptuelle, éventuellement instrumentale, de l'objet connu » (Javeau, 1991) – rend possible l'appréhension immédiate du monde environnant. Celle-ci opère par un changement de cadres : la découverte de la ville s'accompagne en effet de la transposition de cadres connus (Goffman, 1974) sur des cadres non connus, mais perçus dans leur familiarité. Dans ces aires géographiques parfois très éloignées et donc souvent très différentes des lieux d'origine du migrant se nouent des rapports de proximité qui s'expriment en termes de ressemblance ou de similitude et mettent en valeur soit des détails, éléments tenus sur lesquels s'est fixé le souvenir, soit des référents plus marqués des particularités d'un lieu. Cette familiarité retrouvée, ces sensations éprouvées révèlent ainsi la multiplicité de ce qu'il faut entendre par formes urbaines et renvoient à l'expérience des migrants qui en déploient et déclinent les signifiants.

Parce que cette découverte fait sens pour l'individu migrant, elle marque un nouveau point de départ, elle introduit d'inédites ouvertures en élargissant les possibilités interprétatives

reconfigurées par l'événement. Et, s'il est effectivement possible de parler d'événement à propos de cette découverte, c'est bien parce que cette familiarité retrouvée, ce rappel des éléments connus, constituent des dimensions de l'accueil et confortent les migrants dans leur décision de rester puis de s'implanter durablement. Aussi, faut-il distinguer, pour en souligner les effets différenciés, les qualités d'hospitalité des qualités d'attractivité d'une ville donnée. Alors que les qualités d'attractivité recouvrent principalement des critères économiques (bassin d'emplois, pôle d'échanges et zone d'expansion, densité de la population, etc.), autant d'éléments explicatifs largement privilégiés dans l'analyse des migrations depuis les pères fondateurs, les qualités d'hospitalité renvoient, elles, à la capacité pour le migrant d'être accueilli. Les lieux, comme les individus, sont en effet porteurs d'une dimension hospitalière en donnant le sentiment de retrouver ce qui a été perdu ou laissé (De Gourcy, 2003). Il reste que, si la décision de migrer s'impose à un moment donné, il faut néanmoins un certain nombre de déclencheurs pour passer de l'éventualité de la décision à la certitude de la migration.

#### *Le départ entre mémoire et histoire.*

Ces espaces d'accueil sont présentés comme hospitaliers car dépourvus de tout souvenir personnel même si pour autant ils ne sont pas complètement méconnus : les migrants en reconnaissent des caractéristiques principalement liées à l'environnement. L'attachement à ces villes d'inscription passe ainsi par la reconnaissance d'indices de proximité dont la puissance évocatrice rappelle les lieux de l'origine sans la mémoire douloureuse qui leur est parfois associée. Pourtant, un certain temps peut se dérouler avant que l'individu se décide effectivement à accomplir la migration. Les raisons tiennent parfois, comme nous l'avons vu, à la difficulté de faire coïncider les scènes professionnelles et résidentielles dans la ville d'inscription. En outre, bien souvent, le migrant est pris dans des configurations familiales et professionnelles, autant de situations particulières qui retardent l'effectivité de la migration.

Les ruptures dans les itinéraires biographiques, telles la perte d'un proche, par divorce ou par décès, se manifestent alors comme de possibles déclencheurs. La perte d'un proche entraîne en effet, pour certains, le départ vers des lieux qui ne sont pas associés à une mémoire douloureuse, des endroits avec lesquels le migrant entretient néanmoins une certaine familiarité par l'imaginaire dont ils sont porteurs, des lieux qui se présentent enfin non pas dans leur nouveauté, mais dans leur étrangeté : étroite synthèse entre un dépaysement et un « re-paysement ». Le déplacement vers ces ailleurs apparaît ainsi comme une ressource pour se reconstruire dans le renouvellement que procure la possibilité de changer de cadre. Départs

non contraints donc, mais rendus nécessaires quand l'événement tragique vient bouleverser l'ordre du quotidien.

Migrer donne également la possibilité de tenter l'aventure de l'émancipation vers d'autres horizons, de se confronter à l'inconnu de ce que les migrants vont trouver une fois installés. Le départ s'argumente en effet, dans certains cas, par le refus d'un devenir qui semble connu d'avance. Ce rejet, qui se manifeste à partir de l'anticipation d'un avenir sans surprise, Peter, artiste d'origine allemande, en témoigne : « *Moi j'étais ouvert à tout. J'étais vraiment prêt à tout. J'ai l'impression que finalement je commence un peu à découvrir autre chose. Chez moi c'était tout tracé, attention à Biderfeld, dans le nord de l'Allemagne, j'étais marié avec la fille du boulanger et, je sais pas, tu reprends la boulangerie de son père. C'est un peu ça, j'exagère, mais...* »

La dimension de familiarité dont sont investies les villes découvertes rend possible les bifurcations dans les itinéraires biographiques. Dans cet élargissement du parcours, plusieurs logiques de départ se dessinent qui ont toutes en commun le défi et l'obligation comme modes d'engagement dans l'action. Échapper à l'ordre de la sédentarité souligne le côté aventurier de la démarche et met en évidence la grandeur de reconnaissance, reconnaissance acquise et conquise dans ce type de déplacement. Dans cette perspective, la sédentarité apparaît comme le résultat toujours à réaffirmer de multiples déplacements : ces espaces d'inscription augmentent le « volume mental » d'un groupe donné et rappellent, à la façon d'un palimpseste, les déplacements dont ils sont le résultat. Comme le précisait Michel Marié « il faut donc, pour cerner la réalité complexe d'un territoire migratoire, jouer sur une multiplicité de temps et d'espaces sociaux, se situer à ce niveau d'analyse où l'interrelation entre territoire et mobilité rend compte de la dynamique des groupes et de la force de leur identité ». (Marié, 1989).

#### *Pour conclure*

Dans la relation de l'homme à son environnement s'exprime un rapport idéal que l'on peut qualifier d'esthétique, un rapport qui mobilise intelligibilité et invention humaine (Ramognino, 1999). Cet engagement esthétique s'accompagne ici d'une dimension mémorielle car la reconnaissance esthétique s'adosse à la reconnaissance d'éléments familiers dans des villes pourtant nouvelles pour les migrants. Dans ces formes d'attention portées aux lieux, ou aux pratiques culturelles se référant à un lieu, se joue une véritable opération de traduction qui suppose le passage d'un contexte à un autre, d'un univers à un autre. Cette

traduction (Callon, 1986) rend possible un dé-placement affectif et cognitif vers des endroits qui ne sont pas associés à une mémoire douloureuse, et qui pour autant ne sont pas perçus comme étant inconnus. Migrer vers de tels endroits, malgré les nombreux écueils que rencontrent les migrants, donne alors la possibilité de développer une conscience heureuse (Héritier, 2000), de trouver les conditions d'un épanouissement possible, de s'accomplir enfin en tant que sujet.

*Bibliographie :*

- BOLTANSKI L. THEVENOT L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU J. POSTEL-VINAY G. ROSENTAL P.A. et al. (2000), « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIXe et du début du XXe siècle », *Annales HSS n°4*.
- CALLON M. (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction – La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique n°36*.
- COURGEAU D. (1988), *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Paris, INED/PUF.
- DE GOURCY C. (2003), « L'accueil comme horizon de la migration », *Annales de la Recherche Urbaine n°94*.
- DE GOURCY C. (2005), *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*, Préface de M. MARIÉ, Paris, L'Harmattan.
- GIDDENS A. (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- GODELIER M. (1984), *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard.
- GOFFMAN E. (1974), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- GOTMAN A. (1999), « Géographies familiales, migrations et générations », in BONVALET C. GOTMAN A. GRAFMEYER Y. (eds), *La famille et ses proches ; L'aménagement des territoires*, Paris, INED-PUF, Cahier n°143.
- HALBWACHS M. (1997), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
- HERITIER F. (2000), « La Conscience d'être immigré », in BARRET-DUCROCQ F. (ed.), *Migrations et errances*, Paris, Grasset & Fasquelle.
- HUSTON N. SEBBAR L. (1986), *Lettres parisiennes ; Autopsie de l'exil*, Paris, Ed. J'ai lu/Bernard Barrault.
- JAVEAU CL. (1991), *La société au jour le jour ; Ecrits sur la vie quotidienne*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- KOSELLECK R. (1990), *Le futur passé ; Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Ed. de l'EHESS.
- LAHIRE B. (1998), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- MARIÉ M. (1989), *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- MAUSS M. (1999), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF/Quadrige.
- QUERE L. (2002), « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in CEFAÏ D. JOSEPH J. (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuve de civisme*, La Tour d'Aigues, l'aube.



- RAMOGNINO N. (1999), « Notes de lecture d'une sociologue à propos de l'Idéal et le matériel. Pensée, économies, société », in DESCOLA Ph. HAMEL J. LEMONNIER P. *La production du social. Autour de Maurice Godelier*, Paris, Fayard.
- RAVENSTEIN G. (1885), « The laws of migration », *Journal of the statistical Society* n°48.
- SAYAD A. (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.
- SCHUTZ A. (1994), *Le chercheur et le quotidien; Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- SINGLY de F. (2000), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan.
- WEBER F. (1989), *Le travail à côté ; Etude ethnographique ouvrière*, Paris, INRA/éd de l'EHESS.
- WIHTOL de WENDEN C. (2002-2003), « Motivations et attentes de migrants », *Projet* n°272.